

Publié le 21 octobre 2017.  
Dernière modification : 23 mars 2025.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## Élie de COMMAILLE, puis Régis-Louis HUROLT, Dông-Bam (Thaï-Nguyen)

Le Tonkin  
par G.C. [Gervais-Courtellemont]  
in L'Empire colonial de la France : L'Indochine. Firmin-Didot et Challamel, Paris,  
1901.

[189] Combien j'ai de regrets de ne pouvoir décrire par le détail les plantations de MM. Guillaume frères, Gobert, de Peretti, de Commaille, Commans, Gallois, [190] Gayet-Laroche, Cornu, Bourgouin-Meiffre, Daurelle, Nicolas, Falconnet, etc., etc. — des missionnaires catholiques de Ké-So, — toutes plus intéressantes les unes que les autres à tant de points de vue si divers.

.....  
\_\_\_\_\_

L'EXPOSITION DE HANOÏ  
ET  
L'INDUSTRIE AU TONKIN  
(*La Dépêche coloniale illustrée*, 15 juin 1903)

[146] Près de Thaï-Nguyen même, la concession de Dông-Bom, à M. de Commaille, comprend surtout des plantations de thé.

\_\_\_\_\_

Exposition de Hanoï  
Commaille  
(in Mission à l'exposition de Hanoï et en Extrême-Orient (1902-1903) : rapport général par Antony Jully et le capitaine Albert Ducarre, commissaire adjoint, 1903)

[48] Dans le petit coin d'une fenêtre, sur une petite table, des petits échantillons de thé de la plantation Dông-Bam (Thaï-Nguyen) semblent indiquer que M. de Commaille ne veut pas faire trop de bruit autour de ses essais. N'aurait-il pas plus de confiance dans l'avenir du thé que dans celui du café ? Il nous semble pourtant que son énergie et son activité doivent lui assurer un bon résultat.

\_\_\_\_\_

INDO-CHINE  
LA MAIN-D'ŒUVRE AU TONKIN  
Rapport de G. Deherme,  
fondateur de l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine à Paris  
(*La Quinzaine coloniale*, 10 juillet 1904)

.....  
Le 19 septembre 1903, la chambre d'agriculture du Tonkin, représentant les principaux intéressés, a déclaré que ce projet était plus nuisible qu'utile. Et aussitôt, elle s'est mise en devoir d'élaborer un contre-projet qui a été présenté par M. de Commaille à la séance du 10 octobre, et approuvé par ses collègues.

Que réclame la chambre d'agriculture ? Elle dit : « Une réglementation qui impose le respect des contrats librement consentis ». Mais c'est là toute la question. Sans parler des réquisitions et des scandales du métayage, est-ce que l'indigène est toujours en état de consentir librement ?

La chambre d'agriculture demande qu'une peine soit infligée aux contractants qui n'exécutent pas les clauses du contrat, qu'ils soient tenus de rembourser toutes avances et redevances, et qu'on adopte désormais une procédure plus prompte, plus facile et moins onéreuse.

.....  
\_\_\_\_\_

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN  
Liste des électeurs  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1906, p. 773-774)

27. De Commaille (Élie), planteur, Đông-bam (Thaï-nguyên) ;  
\_\_\_\_\_

NÉCROLOGIE  
Élie de Commaille,  
administrateur de la [Société des Scieries et de fabriques d'allumettes de Thanh-Hoa](#)  
(*Le Figaro*, 11 mai 1906)

Une dépêche particulière, confirmée par une dépêche officielle du ministère des colonies, apporte une triste nouvelle du Tonkin. À la suite d'une tempête, une chaloupe à vapeur faisant le service entre Haïphong et Nam-Dinh a sombré : deux cents indigènes furent noyés ; seul Européen à bord, le marquis Élie de Commaille a trouvé la mort dans cette catastrophe.

Le marquis Elie de Commaille était le fils aîné du baron de Commaille, décédé il n'y a pas encore deux ans, et de la baronne née Pastré, Il occupait une situation importante dans le monde colonial et était membre de la Chambre d'agriculture au Tonkin, Le corps a été retrouvé et sera ramené en France.

Un service pour le repos de son âme sera célébré le mercredi 16 mai, à dix heures du matin, en l'église du Vieil-Baugé (Maine-et-Loire), paroisse du château de Landifer, résidence de la famille de Commaille.  
\_\_\_\_\_

CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1906)

*In Memoriam.* — Le service funèbre à la mémoire de M. Élie de Commaille a été célébré en la cathédrale de Hanoï. Au milieu du chœur, tendu de draperies noires, s'élevait le catafalque entre la quintuple rangée des cierges. Et pendant que les grandes orgues pleuraient la marche funèbre de Chopin, MM. Dupré, Bichot et Laumônier, qui

conduisaient le deuil, prenaient place et les bancs peu à peu s'emplissaient d'une foule de personnalités venues pour apporter au défunt et à sa famille ce dernier hommage de douloureux regret.

Nous avons remarqué MM. de Sesmaisons, chef adjoint du cabinet, et de la Brosse, représentant M. le gouverneur général ; M. Bosc, représentant M. le secrétaire général, MM. les généraux Chevallier, commandant supérieur, et Bertin et leurs officiers d'ordonnance, M. le commissaire général Lallier du Coudray, M. le médecin principal Pethellaz, M. Lepinte, chef des services zootechniques, Delamarre, représentant M. le résident supérieur ; M. Brou, inspecteur général des Postes ; MM. Favereau, Camin et Carlos, conseillers municipaux ; M. le conseiller Campagnol ; M. Gilbert, ingénieur en chef ; M. le commissaire de Sivry ; MM. le capitaine Sermage, le lieutenant Sipièrre ; MM. Henri Gobert, Joseph et Léon Binet, R. Bonnault, Pouchat, directeur de l'École professionnelle ; Rouët, secrétaire de la chambre d'Agriculture, commandant Bernard, Danloux-Dumesnil, Graal, Vincenti, Gayet-Laroche, Coussot, Saumon, Koch, de l'*Avenir du Tonkin*, etc.

Très nombreuses aussi étaient les dames qui avaient tenu à joindre leurs prières à celle de l'église, touchante et pieuse pensée, bien digne des femmes françaises.

L'absoute donnée, l'assistance s'est groupée sous le portail, où M. Laumônier, président de la chambre d'agriculture, a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Laumônier, président de la chambre d'agriculture:

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques jours une nouvelle planait ainsi qu'un oiseau de malheur au dessus des villes de Haïphong et de Hanoi. À nouveau, une chaloupe chinoise s'était perdue corps et biens dans une rivière tonkinoise.

Ce sinistre, se produisant peu de jours après une catastrophe similaire en Cochinchine, eut un douloureux retentissement dans tout le pays.

Toutefois, on ne croyait pas avoir à déplorer la perte de compatriotes lorsqu'on apprit qu'un passager blanc avait disparu dans le naufrage. D'après les renseignements recueillis, il s'agissait de M. de Commaille. Le cadavre retrouvé confirma lugubrement les suppositions.

Élie, Christian, Jules, Joseph Lepez, baron d'Hénin et marquis de Commaille était né à Paris le 3 mars 1873. Suivant en cela l'exemple de nombreux jeunes gens appartenant à l'aristocratie, de Commaille désira occuper ses loisirs et suivit les cours de l'École d'agriculture de Grand Jouan. En cette qualité, il était dispensé du service militaire, mais en bon Français, il revendiqua l'honneur d'être soldat et quitta l'armée avec le grade de sous-lieutenant de réserve.

Les hasards de la conscription le conduisirent au Tonkin et cet esprit aventureux chez lequel l'atavisme n'était pas un vain mot, fut enthousiasmé par le vaste champ d'action qu'il voyait ouvert à son intelligence.

Certains de ses ancêtres rêvèrent certainement jadis d'agrandir le domaine de la patrie, de faire flotter au loin le drapeau blanc fleurdelysé de la royauté française. De Commaille, tout en ne disposant pas des mêmes moyens, continuait le rêve ancestral et souhaitait voir le pavillon national flotter librement sous le grand soleil des Tropiques, proclamant hautement la vitalité de la race française.

De Commaille était souvent, rêveur comme si son cerveau fécond avait mûri constamment de nouveaux projets.

Je le revois à sa place au milieu de nous en cette chambre d'agriculture où il avait su gagner l'estime et l'affection de ses collègues.

Il parlait peu, mais donnait toujours la note juste. Nous avons pu nous en rendre compte une fois de plus à propos du projet de réglementation de la main d'œuvre.

Après quelques instants d'étude, notre regretté collègue avait découvert les erreurs, les défauts de la susdite réglementation, mettant en évidence les inconvénients qui résulteraient pour les planteurs de son application.

La mort stupide a de nouveau frappé au hasard, brisant une intelligence au moment même où germaient en elle de nouvelles conceptions.

De Commaille n'avait que 33 ans, c'est dire que l'on était en droit de fonder sur lui les plus grandes espérances. Le Destin en a décidé autrement, nous ne pouvons que nous incliner tout en déplorant la fatalité. *Notre pauvre ami lui même était assailli par de sombres pressentiments, comme si un avertissement lui était venu du mystérieux au-delà ainsi qu'un privilège accordé aux âmes d'élite.*

Nous conserverons du disparu le souvenir d'un homme aimable, d'un commerce agréable et très sûr, d'une intelligence rare, d'une simplicité courtoisement témoignée.

Plus d'une fois nous regretterons au cours de nos séances, son intervention utile et appréciée.

Pour montrer en quelle estime le tenait ses collègues, je dirai simplement que de Commaille appartenait à la chambre d'agriculture depuis le 27 juillet 1902.

Il avait été choisi comme secrétaire au cours de la séance du 10 août 1902. Réélu aux élections du 18 juin 1904, il fut de nouveau nommé secrétaire le 3 juillet 1904. J'ajouterai qu'il était proposé pour la croix du Mérite agricole.

De Commaille ! au nom de votre famille absente, de vos amis, au nom de la chambre d'agriculture et des planteurs du Tonkin je vous dis adieu.

Votre souvenir sera pieusement gardé par nous, vos compagnons dans la lutte pacifique et aux heures lourdes de découragement, nous évoquerons votre exemple afin de continuer la tâche entreprise malgré son aridité, jusqu'à ce que nous aussi nous nous couchions pour l'éternel repos.

Reposez en paix. de Commaille, votre existence fut courte, mais non stérile, et oui vent la pensée d'Horace, vous auriez pu dire : *Non omnis moriar*<sup>1</sup>. »

Puis les assistants ont défilé devant les représentants de la famille et de la chambre d'agriculture. Une véritable et sincère émotion se lisait sur tous les visages ; on voyait que les cœurs s'étreignaient encore au souvenir de cette mort si inattendue et si prématurée.

Encore une lois, nous envoyons à la famille de M. de Commaille, à ses amis et à ses collègues nos sentiments émus de profonde condoléance et de sincères regrets.

---

Vacances annuelles  
(*Journal officiel de la République française*, 30 septembre 1910)

Cantiniers  
Huolt (Régis-Louis), sergent au 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale.

PROVINCES DU TONKIN  
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1915, p. 94)  
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1916, p. 76)

M. COMMAILLE  
Concession à Đông-bam (Thaï-nguyên).

---

<sup>1</sup> Je ne mourrai pas tout entier.

M. HUROLT, locataire.

INFANTERIE COLONIALE  
(*Journal officiel de la République française*, 4 août 1917)

Réserve

Par décision ministérielle en date du 1<sup>er</sup> août 1917, les nominations à titre temporaire ci-après, faites par application du décret du 2 janvier 1916, ont été ratifiées :

Au grade de sous-lieutenant.

M. Hurolt (Régis-Louis), adjudant, en service dans un bataillon de tirailleurs indo-chinois. — Maintenu.

PROVINCES DU TONKIN  
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1920, p. 77)

M. COMMAILLE

Concession à Đông-bam (Thaï-nguyên).

M. HUROLT, locataire.

AEC 1922 :

Hurolt, gérant de la concession de Commaille à Đông-bam.

PROVINCES DU TONKIN  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1922, p. 75)

HUROLT

Concession à Đông-bam (Thaï-nguyên).

M. HUROLT, locataire.

TONKIN  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1926)

M. Hurolt, planteur à Thaï-Nguyên, va mettre en vente sa plantation qui s'étend sur 3.694 ha. et comprend des cultures de paddy, café, thé, canne, des camphriers et un troupeau important.

TONKIN  
Décès  
(*Les Annales coloniales*, 5 janvier 1929)

On annonce le décès de M. Régis Louis Hurolt, planteur à Thaï-Nguyên, décédé le 3 courant à l'hôpital de Lanessan. L'inhumation a eu lieu ce matin à 7 heures et demie.

---

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1929)

Nous apprenons le décès de M. Régis Hurolt, planteur à Đông-Bam, près de Thái-Nguyên, où il possédait un domaine de 3.694 ha. comprenant 552 ha. de rizières, 4 ha. de théiers, 23 ha. de camphriers, 100 pieds de badiane et 53.000 caféiers.

---